



Groupe Racines&dignité  
Email : [grouperacinesetdignite@protonmail.com](mailto:grouperacinesetdignite@protonmail.com)

Monsieur Séjourné  
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

**Objet** : Conflit d'intérêts au sein de la Mission de l'Adoption Internationale

Monsieur Séjourné, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères,

Je vous écris pour porter à votre attention une préoccupation sérieuse concernant un conflit d'intérêts au sein de la Mission de l'Adoption Internationale.

En effet, en octobre 2021 j'ai eu un entretien téléphonique avec M. Rolland Piegue et Mme Pommé de la Mission de l'adoption internationale (MAI). La MAI mandate avec l'argent du contribuable l'association Enfance Familles et Adoption (EFA) depuis 2002 dans 23 pays dont la Roumanie et la Moldavie. EFA fait partie du puissant lobby de l'adoption, jouant un rôle d'intermédiaire pour mettre en relation des adoptants avec des avocats dans le pays d'origine. C'est le cas de mon adoption. Il me semblait nécessaire d'apporter une autre expertise sur la réalité des situations des adoptés, des enfants arrivés via des visas médicaux de courtes durées dans leurs recherches des origines, leurs questionnements et leurs découvertes des pratiques illicites dans leurs histoires, sans compter toutes les violences et préjudices subis depuis leurs arrivées en France. J'ai en ma possession de nombreux documents qui prouvent ces pratiques illicites en France et en Roumanie. J'ai également demandé à l'autorité centrale de me mandater et de m'allouer un budget : ma demande n'a pas été acceptée. La transparence et la responsabilité sont considérées comme des éléments clés de la lutte contre l'impunité pour les graves crimes, j'ai demandé une coopération avec le ministère des affaires étrangères ce qui a été refusée. Le préjudice est sans nom me concernant et vis-à-vis des nombreuses victimes qui veulent connaître la vérité.

Après plusieurs mois de travail et de recherches, j'ai écrit un rapport sur la traite et la disparition d'enfants roumains. Dès 2022, ce rapport a été remis à tous les responsables des Institutions Européennes, au ministre de la justice belge, au procureur du roi belge, à la ministre des affaires étrangères belge, à des députés parlementaires, à la procureure de la République, et aux ministères français qui ont mandaté une commission d'experts sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale.

Cette même année 2021, M. Yves Denéchère, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers et directeur du laboratoire de recherche TEMOS (CNRS UMR 9016), a proposé à la Mission de l'adoption internationale (MAI) que soit réalisée une étude historique sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (DFAE, direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire – MAI) a accepté de financer une mission postdoctorale de 12 mois (année 2022).

Après publication de cette « Étude historique sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France » d'Yves Denéchère et Fábio Macedo, ces deux chercheurs n'ont pas rendu public les documents archivés.



Je rajoute que M. Denéchère en qualité de personne qualifiée fait partie du Conseil National de l'Adoption depuis le 23 mars 2023.

En décembre 2023, j'ai demandé aux archives diplomatiques de consulter plusieurs cartons. Je me suis déplacée à Nantes pour consulter les dossiers le 2 janvier 2024. Notamment un carton sur mon année d'arrivée en France 1982 : **carton 53** référence FR.II.2.11, FR II.2.11.1 Cas humanitaires Adoptions 1981-1995, et Adoptions d'enfants roumains par des familles françaises 1981-1989.

**Pouvez-vous m'expliquer pourquoi ces documents ont été extraits le 28 décembre 2023 juste avant ma venue et pour 50 ans ?** (annexe 1).

Ensuite, un carton entier 55 qui rassemblait des éléments importants sur les acteurs ayant eu un rôle sur nos exportations forcées (Solidarité enfants roumains abandonnés, SERA-orphelinat -Convention roumanofrançaise en faveur de l'aide aux enfants abandonnés orphelins et handicapés, signé le 7 novembre 1990- Enfants roumains abandonnés – rapport de médecins du monde- Association des européens pour l'aide à l'enfance (AEAE)- Plan français d'aide aux orphelinats roumains - Plan Lamassoure- Les enfants de Recas, Association Sera- Enfants planète Esperanza- Fondation Parada) n'est plus accessible au public depuis le 26 janvier 2023 et pour une durée de 50 ans également. (Annexe 2).

Donc la MAI a missionné ces deux chercheurs à consulter les archives, leur étude a été publiée début février 2022, et certaines archives ne sont plus communicables depuis le 26 janvier 2023 pour les victimes, le public. Qu'est-ce que cela signifie ? Est-ce un moyen d'étouffer ces crimes ?

Nos droits humains sont vilipendés. Je ne peux rester silencieuse face à la gravité de ces actes.

**Je vous demande l'accès à ces documents immédiatement et dans l'intérêt public.**

Fin 2022, une mission d'inspection interministérielle voyait le jour pour établir un état des lieux et identifier les pratiques illicites qui ont pu avoir lieu dans le passé dans l'adoption internationale.

Plusieurs membres de notre groupe Racines&dingité ont été auditionnés début février 2023. Le rapport a été remis aux ministres concernés quelques semaines après la rentrée scolaire de septembre 2023. Nous attendons ce rapport qui n'est toujours pas rendu public.

Cependant, les acteurs du système de l'adoption continuent à jouer un jeu puéril et pervers envers les associations et collectifs d'adoptés ;

En ce début d'année 2024, la présidente du Conseil National de l'Adoption a convié les associations et collectif d'adoptés le jeudi 18 janvier pour le mardi 23 janvier sans possibilité de le reporter, ou de le faire en visioconférence. Le courrier de la Présidente Madame Limon nous dit clairement « qu'elle a obtenu de pouvoir présenter ce rapport avec les rédacteurs et organiser la réunion du 23 janvier ». (Annexe 3).

Nous n'avons pas pu aller à Paris, mais près de 13 adoptés d'autres collectifs ont fait l'effort de s'organiser à leurs propres frais pour y participer. Les conclusions sont que cette réunion a été un véritable fiasco. Les rédacteurs du rapport n'étaient pas présents et le rapport n'est pas encore rendu public. La présidence du CNA a eu connaissance des conclusions du rapport et la MAI du rapport à son intégrité avant cette réunion comment est-ce possible ? Et toutes les personnes auditionnées (170) n'ont pas accès, pourquoi ?

Nous le vivons comme une violation de nos droits humains, encore une fois. Et trouver le prétexte du remaniement et qu'il n'y a pas de secrétaire d'état mis en place n'est pas acceptable ! Les nouveaux ministres ont pris leurs nouveaux postes depuis bientôt 15 jours.

Nous savons que les conflits d'intérêts sont énormes chez les acteurs de l'adoption qui veulent tout gérer, cela ne marche plus pour nous car nous savons qu'ils ont une part de responsabilité très importante dans ces pratiques illicites qui ne va pas dans l'intérêt supérieur de l'enfant, mais qui détruisent les familles vulnérables et leurs droits parentaux dans les pays pauvres.

Nous avons adressé un courrier le 12 décembre 2023 à Madame Catherine Colonna, Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Madame Charlotte Caudel, Secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance, et Monsieur Eric Dupont Moretti, Garde des sceaux et Ministre de la justice qu'il était inconcevable que les acteurs de l'adoption, puissant lobby comme le CNA, n'intervienne nullement sur le



sujet des adoptions illicites et faire semblant de proposer un travail auprès des victimes. C'est à la justice de traiter ces crimes de trafic illicite de migrants.

<https://racines-dignite.org/rapport-interministeriel-adoptions/>

Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, je vous prie de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour enquêter sur cette question en mettant des actions correctives appropriées pour que ces conflits d'intérêts se terminent. Les victimes ont assez souffert.

Veuillez agréer, Monsieur Séjourné, l'expression de mes salutations distinguées.

Racines & Dignité